Conseil d'école n°1 – jeudi 6 novembre 2025
Année scolaire 2025/2026
ECOLE ELEMENTAIRE EMILE POTTIER - GALLARDON

Personnes présentes :
Équipe éducative :
Mmes Bornes, de Gentile, Toupance, Trillat, Périer, Pineau, Pichon, les enseignants ;
Mme Glavier, adjointe aux affaires scolaires
M. Gandouli, représentant du SIVOS

Représentants des parents d'élèves : API Mme Appert, Mme Chastanet, Mme Anger, M. Castel et Mme Djemai

Personnes excusées : **Mme Férant, IEN** **Mme Biocco membre du Rased** **M. Bourhis, M. Saurin et Mme Lafargue** **M. Meyer, Président du SIVOS** **M. Marie, Maire de Gallardon** **Mme Larcher, ALSH**

Ordre du jour :

- Présentation des membres du Conseil d'école
- Rappel du règlement interne du Conseil d'école
- Rentrée 2025
- Règlement intérieur de l'école
- Réunions d'information dans les classes
- Les évaluations nationales
- Projets de classes et sorties scolaires
- Présentation des comptes de la Coopérative scolaire (année 2024-2025)
- Travaux et sécurité

1.Présentation des membres du conseil d'école

Chaque parent avait une voix, soit 339 inscrits. Il y a eu 206 votants, soit 61% de participation (relativement stable depuis 3 ans). Le vote a lieu uniquement par correspondance pour la dernière année.
Une seule liste proposée cette année, pour un total de 9 sièges titulaires à pourvoir.

2. Règlement interne du Conseil d'école

Mme Trillat rappelle le règlement interne du Conseil d'école.
Le conseil d'école comprend le directeur de l'école, qui en est le président, les Maires, des conseillers municipaux, un représentant du Réseau d'Aide, les représentants des parents d'élèves, qui forment le comité des parents, le Délégué Départemental de l'Education Nationale, qui établit un lien entre les municipalités, les enseignants et la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale). L'I.E.N. de la circonscription assiste de droit aux réunions.
Les attributions du conseil :
Sur proposition du directeur, il vote le règlement de l'école et les modalités de vote de ce règlement.
Il donne son avis sur le fonctionnement de l'école, les actions pédagogiques pour réaliser les objectifs nationaux, l'accueil des enfants handicapés, la restauration scolaire, l'hygiène, la protection et la sécurité scolaire et périscolaire. Il adopte le projet d'école.
Il est informé du matériel, des aides spécifiques et des réunions de rentrée.

3. Rentrée 2025 : Présentation des effectifs - Présentation du Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté - Intervenants extérieurs

9 classes :

EFFECTIFS AU 6 NOVEMBRE 2025

CP : Mme Bornes : 22 élèves
CE1 : Mme Périer : 25 élèves
CE2 : Mme Pineau : 21 élèves
CM1 : Mme Pichon et M. Saurin : 21 élèves
CM2 : Mme Lafargue : 23 élèves

CP/CE1 : Mme Trillat et M. Saurin : 18 élèves (11 + 7)
CE1/CE2 : Mme de Gentile : 22 élèves (5 + 17)

CM1 : Mme Toupance : 21 élèves
CM2 : M. Bourhis : 22 élèves

Soient **195** élèves pour 9 classes.
Dans l'école, nous accueillons Mmes Ayari, Beaugé-Flori et Torregrossa, accompagnant des élèves en situation de handicap. Elles sont présentes dans les classes pour soutenir tous les élèves ayant une notification d'aide humaine. Il y a 5 notifications dans l'école cette année.

L'école a pu recruter une jeune en service civique pour travailler dans la BCD, Pauline Périer, qui a pris son poste le 4 novembre 2025.

Présentation du RASED et de ses missions.
Un Rased « complet » est normalement composé d'une psychologue, d'un maître E et d'un maitre G. Le poste de maître G est fermé depuis plusieurs années. Madame Gérard Deneuville occupe le poste de psychologue éducation nationale. Le poste de maître E est occupé par Mme Jany Biocco.

Evaluations nationales : pour tous les élèves de tous les niveaux, elles ont eu lieu en septembre. Tous les parents sont reçus par l'enseignant de leur enfant pour la communication des résultats. Les élèves de CP auront une deuxième session d'évaluations au deuxième trimestre du 12 au 23 janvier.

Projet d'école : L'évaluation d'école a eu lieu sur l'année scolaire 2024-2025, nous en avons fait le bilan lors du dernier conseil d'école. C'est à partir du rapport d'évaluation que nous rédigeons actuellement notre nouveau projet d'école, identité de notre école. Il se présentera sous forme de fiches actions reprenant les axes prioritaires qui sont : les parcours des élèves (l'enseignement), le climat scolaire et les acteurs de l'école. 9 actions qui vous seront présentées lors du deuxième conseil d'école puisqu'il doit être remis à notre inspectrice ce trimestre.

ENT : l'Environnement Numérique de Travail utilisé par notre école est PRIM OT by ONE. Seules les collectivités peuvent y souscrire, c'est le cas de notre commune. Remerciements à la mairie.
Cet ENT a subi des changements et évolution depuis l'année dernière qui rendent son utilisation moins intuitive pour les enseignants comme pour les parents. Les parents seront informés de son bon fonctionnement dans l'école par l'envoi d'un mail et d'une note dans le cahier de liaison de leur enfant. Ils peuvent toutefois télécharger l'application et enregistrer leurs identifiants en passant par Educonnect (informations qui leur seront nécessaires par la suite pour la lecture des livrets scolaires LSU).

L'Education nationale met à disposition un compte unique EduConnect pour chaque responsable d'élève afin d'une part, de simplifier vos démarches, et d'autre part, garantir la sécurisation de vos usages. Ce compte vous donne accès à tous les services en ligne de l'éducation pour tous vos enfants, dès leur inscription dans une école et cela pendant toute leur scolarité sur l'ensemble du territoire national.

Intervenants extérieurs :
La mairie a renouvelé l'adhésion avec Profession Sport, qui met à disposition une intervenante sportive pour toutes nos classes, les mardis et vendredis. La mairie finance d'autre part l'activité piscine sur le bassin d'Auneau.
Les classes concernées par les séances de natation sur 10 semaines ne bénéficient pas de l'intervenant sportif sur cette période.
Ainsi, les CM2 ont commencé ces séances le 18/09/2025 et terminent 11/12/2025.
Les CM1 reprendront leur créneau du jeudi du 18/12/2025 au 26/03/2026.
Enfin sur la période du 30/03/2026 au 28/06/2026, ce sont les CE2 et CE1/CE2 qui se rendront à la piscine les mardis, les CE1 et CP/CE1 les jeudis, les CP les lundis.

4.Règlement intérieur :

Lors du conseil d'école du 23 juin 2025, un avenant à notre règlement intérieur avait été présenté à la suite de la rédaction d'un règlement départemental des écoles applicable à tout le département d'Eure-et-Loir et qui clarifiait des éléments portant sur l'obligation scolaire, les sanctions, le harcèlement, la laïcité, la sécurité et la surveillance.
Un exemplaire détaillé du texte officiel est fourni aux Représentants des parents d'élèves.

Mme Toupance procède à la lecture du règlement intérieur de l'école.

Celui-ci est adopté par un vote à l'unanimité des présents.

5. Réunions d'information des parents d'élèves de chaque classe :

Vendredi 19 septembre : CM2 de M. Bourhis
Lundi 22 septembre : CM1 de Mme Toupance
Mardi 23 septembre : CP de Mme Bornes, CE1 de Mme Périer, CP/CE1 de Mme Trillat et M. Saurin, CE1/CE2 de Mme de Gentile, CM1 de Mme Pichon et M. Saurin
Vendredi 26 septembre : CM2 de Mme Lafargue et CE2 de Mme Pineau

6. Projets de classe et sorties année 2025-2026

▪*Photographe.* : Il est passé le 6 octobre pour les 9 classes. Les commandes passées avant les vacances de la Toussaint ont été reçues lundi 3 novembre. Les parents ont eu la possibilité de commander lors d'une deuxième session sans frais de port puis tout au long de l'année scolaire avec un envoi en point relais.

▪*BCD / INFORMATIQUE.* : Chaque classe se rend à la BCD une fois par semaine, bénéficiant aussi d'un créneau informatique.

▪*EPS.* : La Mairie a reconduit, cette année encore, la prise en charge d'un intervenant extérieur ainsi que les rotations de bus école/gymnase et école/piscine d'Auneau.
Chaque classe se rend donc, une fois par semaine, en bus pour la pratique du sport au gymnase, au stade ou à la piscine.

▪*Liaison école-collège :* Un premier conseil Ecole-Collège a lieu ce jeudi 6 novembre pour assurer le suivi de la scolarité des élèves de CM2 et de 6ème.

▪*Challenge Calcul Mental :* Organisé par les conseillers pédagogiques de la circonscription, 7 classes de l'école y participent (les CP/CE1 de Mme Trillat et M. Saurin, CE1/CE2 de Mme de Gentile, CE2 de Mme Pineau, CM1 de Mmes Toupance et Pichon, CM2 de Mme Lafargue et M. Bourhis).

▪*Mission orthographe :* Des petits défis en orthographe, à mener en petits groupes durant 3 périodes puis un échange de travaux entre 2 classes participantes d'écoles différentes (classe de CE1 de Mme Trillat et M. Saurin)

▪*Concours Kangourou :* Proposant des jeux mathématiques (CM2 de M. Bourhis)

▪*Ecolire :* Une sélection de livres, romans, albums à découvrir tout au long de l'année avec un vote final (CM1 de Mme Pichon).

▪*Intervention des infirmières du collège :* qui passeront dans toutes les classes sur des sujets adaptés comme l'hygiène et les émotions pour les CP, l'empathie et les dangers domestiques en CE1, l'estime de soi et l'équilibre alimentaire pour les CE2, les écrans et le savoir dire non pour les CM1, la théorie et la pratique des gestes de premier secours, ainsi que la puberté pour les CM2.
S'ajouteront 2 interventions d'élèves de l'IFSI de Chartres sur l'hygiène corporelle en CM1/CM2 et l'hygiène bucco-dentaire en CP/CE2.

▪*Passeport du civisme pour les CM2 :* Monsieur le Maire viendra remettre personnellement les passeports individuels aux élèves de CM2, accompagné des ambassadeurs le 7 novembre.

▪*Journée Non Au Harcèlement :* Les élèves ont joué le jeu de cette journée en y participant activement et collectivement le jeudi 6 novembre. Habillés en bleu pour l'occasion, ils ont pu chanter, élaborer une exposition de blasons représentants leur personnalité, participer à des jeux collaboratifs (le gardien, les cocottes en papier).

▪*Spectacle commun école :* Pour toutes les classes, avec une mise à disposition de la salle municipale de Gallardon, une pièce de théâtre Le bal des émotions de la compagnie Etinc'elles, financée entièrement par la coopérative scolaire le 4 décembre.

▪*Classe de Mer :* Les élèves de CM2 se rendront à Piriac-Sur-Mer du 22 au 26 juin 2026. Une vente solidaire de chocolats sera organisée du 10/11 au 19/11/2025 (25% du bénéfice des ventes).

Seront présentés au prochains conseils la semaine du Jeu Pétille du 26 au 30 janvier, le Festival du Livre du 9 au 13 mars, auxquelles les parents seront invités à participer sur le temps scolaire, ainsi que les autres sorties.

7. Présentation des comptes de la coopérative scolaire.

Recettes principales : subvention de la mairie, cotisations des familles, photos

Dépenses principales : activités éducatives, sorties scolaires, projets (intervenants extérieurs), achats de livres…

8. Travaux et sécurité

Travaux:

La salle polyvalente a bénéficié d'un rafraîchissement coloré durant l'été, reste à réaliser les mêmes travaux dans la BCD ainsi que la réfection du sol.

Des travaux de peintures sont prévus pour assurer les rassemblements des classes lors des exercices incendies.

Le premier exercice incendie a eu lieu le 29 septembre, il s'est bien déroulé.

PPMS :
L'exercice PPMS est semestriel, nous avons commencé par un exercice attentat-intrusion le 13 octobre, avec un scénario de confinement. Avant les congés de février aura lieu un autre exercice PPMS (risque majeur).

L'ordre du jour est épuisé et la séance est levée à 18h46. .